

Edito



Une concertation qui fait évoluer concrètement le projet

L'année 2016 aura été dense pour le projet PSMO. Depuis le plan guide proposé en début d'année, que de chemin parcouru ! Vous - élus, associations, entreprises, particuliers - avez participé à l'enrichissement du projet et à l'optimisation de son intégration dans le territoire. Nous vous en remercions vivement tant les échanges ont été constructifs et utiles pour ce projet majeur, au service du Grand Paris.

Un projet renforcé. Les participants ont exprimé de manière convergente leurs souhaits d'un quartier portuaire respectueux du paysage, d'un port moderne et d'un port industriel comme levier du développement de la Confluence.

Un projet enrichi. Le projet a évolué sur bien des points grâce à la dynamique de la concertation : la localisation du centre de vie, l'accessibilité du public au parc des Hautes Plaines, des itinéraires de liaisons douces en berge et le long des routes du port, des équipements de service pour les bateliers... Une réflexion est par ailleurs engagée sur la déviation de la route du Barrage à l'Ouest de la parcelle de Voies Navigables de France (VNF) mais aussi sur l'évolution de l'esplanade de la darse, son lien entre les berges d'Andrézy, le port et la ville d'Achères.

Un projet en lien avec le territoire. Enfin, la concertation a fait émerger les sujets en connexion avec PSMO. HAROPA-Ports de Paris s'est fixé pour objectif de prendre en compte les interfaces potentielles de ces projets avec PSMO pour favoriser la bonne intégration du port dans le territoire.

HAROPA-Ports de Paris entend travailler en bonne intelligence avec le territoire. À ce titre, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise, qui vient d'intégrer le Comité de Pilotage de PSMO, est un partenaire majeur et incontournable pour mener à bien ce projet dans la durée.

Régine Bréhier, Directrice générale de HAROPA-Ports de Paris



La concertation rentre dans les détails
La concertation du 2^e semestre 2016 porte sur le Cahier des prescriptions architecturales, paysagères et environnementales (CPAPE). Elle doit permettre de circonscrire les préoccupations essentielles du territoire pour optimiser l'intégration des futures entreprises au sein de PSMO, et plus largement, du territoire. Le CPAPE constitue en effet un document de cadrage dans l'élaboration des permis de construire et d'aménager des entreprises de la ZAC Portuaire.
> Prochain rendez-vous début 2017 pour la finalisation du CPAPE.

1 contribution = 1 réponse !
L'ensemble des 254 contributions des participants à la concertation sur l'Avant-projet est regroupé dans des tableaux récapitulatifs disponibles sur le site Internet du projet, où sont consignées et motivées les réponses de HAROPA-Ports de Paris, et ce pour chaque contribution. Ce travail exigeant sera poursuivi jusqu'à la fin de la démarche de concertation.
> Retrouvez les tableaux de réponses des ateliers de travail, les comptes rendus et le point d'étape de la concertation à la mi-2016 sur : www.port-seine-metropole-ouest.fr/mediatheque-documents

Port Seine-Métropole Ouest : vers un quartier portuaire accessible et attractif

L'Avant-Projet (AVP) a fait l'objet de nombreux échanges avec l'ensemble des parties prenantes, qui, au fil des ateliers de travail, se sont approprié le projet.



Les évolutions concrètes du projet

- 1 Un centre de vie** (incluant la maison des services du port), composé de deux espaces distincts, opérationnel dès le démarrage de l'activité :
 - > Une première composante au nord de l'esplanade de la darse répondant aux besoins portuaires et des usagers du port ;
 - > Une deuxième composante en berges de Seine autour de la villa style Louis XIII, que le port souhaite conserver comme valeur patrimoniale du territoire. Située face à la future escale à passagers, cette villa remarquable pourrait être la première configuration de la future maison du projet.

- 2 Une esplanade dégagée en fond de darse**, pour assurer le lien avec le futur parc d'Achères ;

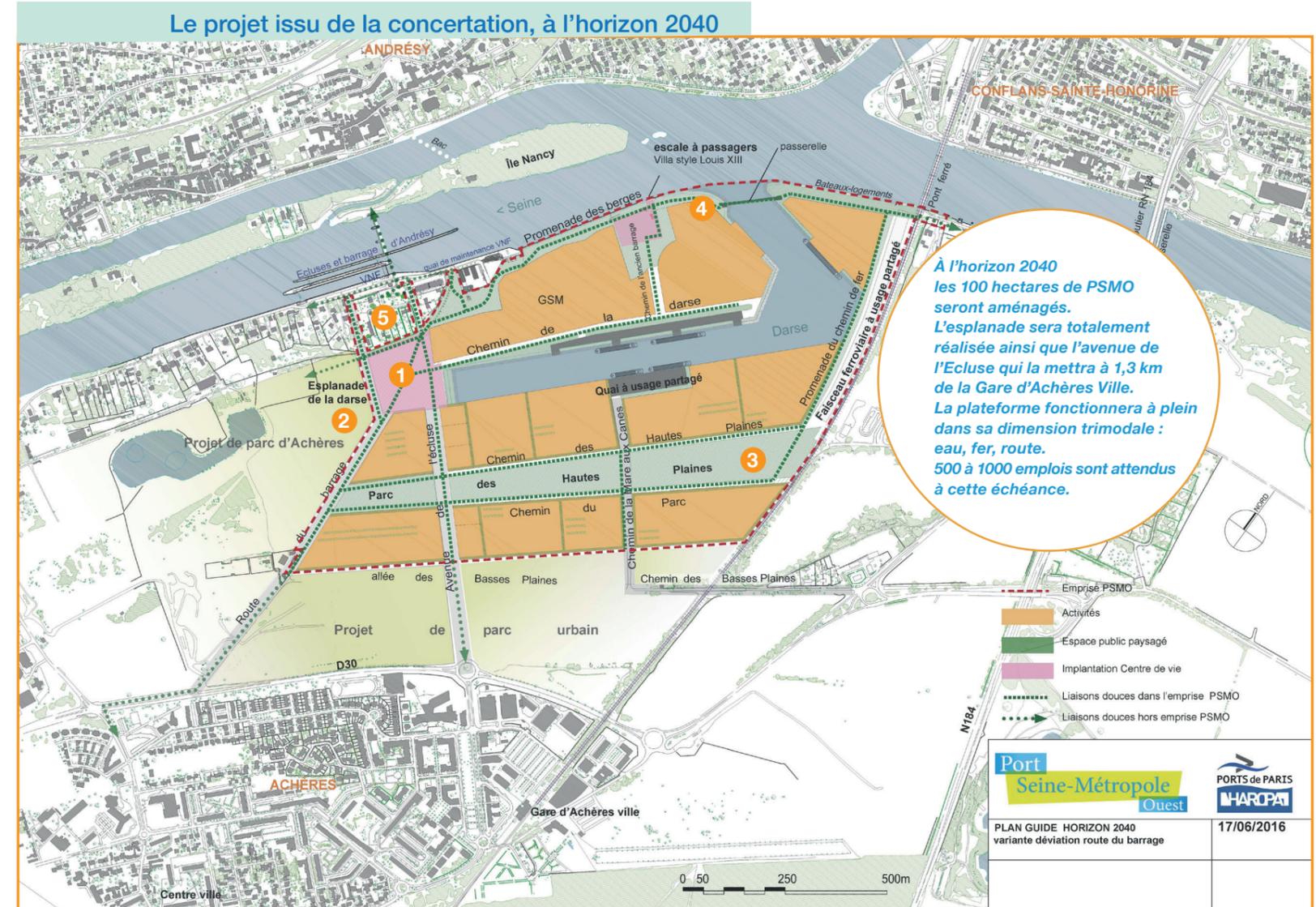
- 3 Un parc des Hautes Plaines accessible au public**, avec un belvédère à l'est et une zone humide à l'ouest ;

- 4 Un espace « signal » marquant la confluence et le port :**
 - > La passerelle au-dessus de la darse, accessible à tous les publics ;
 - > La Villa style Louis XIII, bâti remarquable de la Confluence ;
 - > L'embarcadere pour les passagers.

- 5 La déviation - en réflexion - de la route du Barrage à l'Ouest de la parcelle VNF :** elle permettrait de séparer les flux portuaires de ceux de la desserte de l'île Peygrand. Un changement en marge de la concertation est à noter : le chemin des Basses Plaines sera réservé aux piétons et incorporé au parc urbain situé au sud de PSMO.

Des équipements de services aux bateliers : postes d'attente en darse, desserte en eau, récupération des déchets ;

Des itinéraires de liaisons douces en berge de Seine sont prévues. Elles traversent les installations VNF au bout de l'avenue de l'Écluse et longent les routes du port. Une circulation est dédiée aux piétons et aux cyclistes le long de la route du Barrage, en bordure du futur Parc d'Achères.



Un port en connexion avec le territoire

La concertation a fait émerger également des attentes sur des projets à la lisière de l'emprise portuaire, qui restent à préciser, par des études en cours ou à lancer, pour que leur interface puisse être intégrée au projet PSMO :

- > Les voiries de desserte du port et leur raccordement au réseau routier existant ;
- > La recomposition urbaine entre l'esplanade de la darse et la Seine ;
- > La passerelle du barrage Rive Gauche / Ile Nancy ;
- > L'accès à la promenade des berges depuis Conflans-Sainte-Honorine ;
- > Le parc d'Achères ■

À noter !

Le calendrier du projet actualisé :

- Enquête publique :** début 2018
- Déclaration d'utilité publique :** automne 2018
- Début des travaux :** début 2019
- Mise en service de la phase 1 du port :** horizon 2020

Paroles ouvertes : ce qu'en pensent les participants

Les participants de la concertation nous livrent leurs impressions sur le projet et la concertation à l'œuvre.



Le mot du garant

« La concertation qui se déroule depuis six mois, et qui va se poursuivre, est organisée de telle manière que les habitants peuvent avoir le sentiment réel que le port cherche à habiter le territoire

et non à l'occuper. Il faudra voir après comment les décisions concrètes sont prises et si elles sont conformes aux souhaits exprimés. La marche paraît aller dans le bon sens. »

Michel Gaillard, Garant de la concertation désigné par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)



Lionel Favier,
membre associatif AUT Ile-de-France
(usagers des transports)

« Ce qui m'intéresse dans ce projet c'est de concilier développement industriel et vie de la cité,

et de penser très en amont son intégration au sein du territoire. Cette concertation est bien menée, les documents remis très explicites et les échanges intéressants. La restitution de nos échanges est plutôt fidèle. Que ressortira-t-il de tout cela au final ? C'est à suivre. »



Marc-Noël Vandamme,
secrétaire de l'association « Construisons Ensemble un Andrésey Solidaire »,
membre du Comité de suivi partenarial de la concertation PSMO

« Je participe à la concertation depuis le début : je la trouve très utile car elle a fait émerger beaucoup d'idées neuves qui ont permis d'arriver à cet Avant-Projet. Je tiens à souligner le travail en profondeur mené par les CAUE* et le SMSO** sur les sujets du territoire en connexion avec le port, lequel a abouti à l'ébauche d'un plan de

territoire autour du port dont je souhaite voir la puissance publique s'en saisir, notamment la Communauté Urbaine GPS&O, pour que le port soit un élément fort du territoire. Attention toutefois à s'assurer du bien fondé économique d'un port à cet endroit. »

(*) Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

(**) Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise



Pascal Malbruno,
Administrateur de la Chambre
Nationale de la Batellerie Artisanale

« Parler des à-côtés (éclairage, espace vert) c'est bien mais n'oublions pas le sujet principal :

il s'agit de construire un port ! En développant massivement le transport fluvial, on fait l'économie de CO₂ ! C'est ça qui est véritablement écologique ! Enfin, attention à ne pas trop donner de contraintes aux entreprises potentielles, au risque de les dissuader de venir. »



Bernard et Danielle Giblet
habitants d'Achères

« On peut s'exprimer dans cette concertation et dire ce que l'on veut. PSMO est important pour Achères

et la région. On participe à cette concertation pour faire avancer le projet. On est là depuis le début. PSMO est un projet utile et important pour les générations suivantes d'Achérois. J'aimerais que les Achérois s'emparent de ce port et le vivent à terme au quotidien. PSMO va redorer l'image de notre ville. »

Les chiffres clés de la concertation

La concertation, au 1^{er} semestre 2016, ce sont :

254 contributions exprimées pour le projet ;
175 participants et
200 participants et **900** contributions sur les sujets connexes au port.

De nombreuses actions :

- 1** marche exploratoire sur le site,
- 2** promenades autour du site, **2** croisières,
- 4** ateliers, **3** tables rondes, **1** réunion publique...

Vous abonner à la newsletter PSMO ?
www.port-seine-metropole-ouest.fr/s-abonner-aux-actualites

Vous documenter ?
www.port-seine-metropole-ouest.fr

Nous écrire ?
psmo@paris-ports.fr